

# PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 563 publiée le 27 septembre 2016

## SAINT JOSEMARIA ESCRIVÁ ET LA MYSTIQUE DU MISSEL TRADITIONNEL

Il est particulièrement intéressant de se pencher sur l'ensemble des motifs qui ont fait conserver à Josemaria Escrivá de Balaguer, le fondateur de l'Opus Dei, la célébration privée de la messe traditionnelle : elles étaient hautement spirituelles.

Dans notre lettre 552, consacrée à l'histoire de la paroisse Sainte-Brigitte, dans la banlieue de Portland (Oregon), nous écrivions dans notre première réflexion que cette histoire rappelait que, dès l'apparition du nouveau missel de Paul VI, un certain nombre d'indults privés (\*) permettant la conservation de l'ancien missel avaient été demandés et obtenus, « les plus célèbres étant ceux accordés à saint Padre Pio et saint Josemaria Escrivá ». Cette phrase a incité un de nos lecteurs à nous signaler un témoignage donnant quelque détail sur l'indult obtenu par le fondateur de l'Opus Dei. C'est ce témoignage que nous vous proposons cette semaine comme sujet de nos réflexions.

Image: rs20160927161744\_escr2.png

Saint Josemaria réitant le Memento des défunts. (source)

### I - LE TÉMOIGNAGE DE JOHN SONNEN

John Sonnen est un blogueur, photographe et guide américain qui a passé de nombreuses années à Rome avant de se marier et de repartir pour les rives du Pacifique où il a monté une agence de pèlerinages avec son épouse. Le 4 août 2015, il a publié sur son blog le témoignage suivant, intitulé : « Pourquoi saint Josemaria n'a jamais célébré le Novus Ordo ». Ce témoignage met en scène l'un des familiers du fondateur de l'Opus Dei, son médecin personnel, l'abbé José Luis Soria.

Image: rs20160927171456\_escr4.png

*Il y a quelques années, écrit John Sonnen, j'ai eu l'honneur de m'asseoir aux côtés du merveilleux Père Soria, médecin personnel de saint Josemaria Escrivá.*

*Don José était un ami proche du saint, à ses côtés jusqu'à son dernier soupir. C'est lui qui lui ferma les paupières au moment de son rappel à Dieu. Ordonné prêtre à Madrid, il vécut à Rome des années 50 aux années 70.*

*À la question que je lui fis sur les raisons pour lesquelles saint Josemaria n'avait pas célébré la nouvelle messe, il me répondit avec franchise et précision.*

*Saint Josemaria était avant tout et par-dessus tout obéissant. Mais il n'arrivait pas à lire les caractères estompés du nouveau missel romain. Il souffrait de cataracte et s'épuisait à en déchiffrer la typographie médiocre.*

*Le saint avait en outre connu des expériences mystiques liées à certains mots, expressions et passages de la messe traditionnelle. Ces expériences avaient jalonné sa vie spirituelle depuis son enfance et tout au long de sa vie de prêtre. En célébrant la messe de Paul VI, le saint se serait privé de tels moments.*

*C'est le secrétaire du saint [et successeur immédiat à la tête de l'Opus Dei, ndr], don Álvaro del Portillo qui, à sa demande, téléphona à Monseigneur Annibale Bugnini pour lui demander la permission de continuer à célébrer l'ancienne liturgie. Bugnini n'eut pas d'hésitation et répondit : « Don Escrivá n'a pas besoin de ma permission. Qu'il continue à célébrer la messe de saint Pie V ! »*

## II - LES RÉFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1) En regardant attentivement les photos qui illustrent notre lettre et en accord avec le récit de son médecin personnel, on constate que saint Josemaria a bien continué à célébrer selon le missel de saint Pie V : pouce et index joints après la consécration, manière de s'incliner vers l'autel, port du manipule, canon d'autel, etc. ; la plus probante des photos étant celle où l'on voit l'attitude de Josemaria Escrivá lors du *Memento* des défunts conforme aux rubriques anciennes, la page du missel à sa gauche étant une page du missel tridentin. Pourtant, il est tout aussi vrai qu'en tant que Supérieur de l'Opus Dei, il a veillé à l'adoption du nouveau missel par tous les prêtres de sa communauté. Il ne pouvait en être autrement pour l'auteur de ces exhortations spirituelles : « Accueille en toi la parole du pape, et que ton adhésion soit religieuse, humble, intérieure et efficace : fais-toi l'écho de sa parole ! » et « Quand tu recevras un ordre, que personne ne l'emporte sur toi en obéissance ! » (*Forge*, Le Laurier, 1988).

2) Médecin et prêtre, don José Luis Soria a partagé la vie de saint Josemaria Escrivá de 1956, année de son ordination, à 1975, année du rappel à Dieu du saint. Rien d'étonnant donc à ce que les arguments avancés par l'abbé Soria pour justifier le refus du nouveau missel, à titre personnel, par le fondateur de l'Opus Dei, soient à la fois d'ordre médical (les problèmes de vue) et spirituel (les grâces reçues en célébrant selon le missel de saint Pie V). Sachant qu'en 1969, le fondateur de l'Opus Dei a 67 ans, et que la permission qu'il demande concerne sa messe privée (pour les messes publiques, notamment les concélébrations, il célèbre selon le nouveau missel), il se trouve bien dans le cas prévu par l'instruction de la Congrégation pour le Culte divin du 20 octobre 1969, qui indiquait que : « Les prêtres âgés qui célèbrent la messe sine populo, et qui auraient trop de difficultés à s'habituer au nouvel *Ordo Missæ* et aux nouveaux textes du Missel romain et de l'*Ordo lectionum Missæ*, peuvent, du consentement de leur Ordinaire, [conserver] les rites et les textes actuels. Les cas particuliers [...] seront soumis à cette S. Congrégation ». Ainsi s'explique la réponse immédiate et favorable de Monseigneur Bugnini à don Álvaro del Portillo.

3) Dans *Quand le Christ passe*, recueil d'homélies de saint Josemaria (Le Laurier, 1989), le fondateur de l'Opus Dei a de superbes paroles pour décrire le « mystère de Foi et d'Amour » qu'est l'Eucharistie (chapitre 9). La lecture de ces pages témoigne d'une théologie liturgique que les tenants de la réforme liturgique auraient sans hésiter qualifiée de « tridentine ». Citons, par exemple : « La Messe - j'y insiste - est une action divine, trinitaire, pas humaine. Le prêtre qui célèbre sert le dessein du Seigneur, en Lui prêtant sa voix et son corps; il n'agit pas à titre personnel, mais *in persona et in nomine Christi*, en la personne et au nom du Christ », ou encore « La Sainte Messe nous place ainsi devant les mystères essentiels de la foi, car elle est le don de la Trinité à l'Église. On comprend ainsi que la Messe soit le centre et la racine de la vie spirituelle du chrétien. Elle est la fin de tous les sacrements. »

4) Comme le fondateur de l'Opus Dei, de nombreux prêtres de par le monde ont profité des exceptions prévues par l'instruction sur la mise en application de la réforme liturgique pour conserver le missel traditionnel. Souvent, aux raisons d'âge et de santé s'ajoutaient de vraies raisons théologiques et spirituelles. Concernant saint Josemaria, ces raisons n'ont jamais été explicitées, ce qui est facile à comprendre puisqu'il avait fait embrasser la réforme liturgique par son œuvre et n'était pas homme à semer le doute dans l'esprit des siens.

En revanche, et c'est tout l'intérêt du témoignage de l'abbé Soria, le saint avait « connu des expériences mystiques liées à certains mots, expressions et passages de la messe traditionnelle. Ces expériences avaient jalonné sa vie spirituelle depuis son enfance et tout au long de sa vie de prêtre. En célébrant la messe de Paul VI, le saint se serait privé de tels moments. » Les raisons qu'avaient saint Josemaria de célébrer la liturgie latine et grégorienne étaient donc aussi de nature spirituelle. Elles étaient, selon le témoignage de son confident, des raisons mystiques.

-----  
(\* En Droit canonique, un indult est une grâce du Saint-Siège portant dispense du droit commun. En l'espère on pourrait aussi parler de privilège, droit particulier accordé à certaines personnes contre la loi générale, ou au-delà de celle-ci. Dans le cas de Josemaria Escrivá, il semble qu'il s'agisse plutôt de l'usage d'une exception prévue par la loi.